Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260402-D2026024-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le deux avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le vingt-sept mars s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

Jérôme DREAN a donné pouvoir à Roger THOMAZO

INSTANCES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CNAS	**2026-024**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que la commune de Bubry est affiliée au CNAS (Comité National d'Action Sociale), ce qui permet aux agents de bénéficier d'avantages sociaux dans des domaines très variés qui peuvent aller de l'obtention de prêts à taux bonifiés à des aides pour la scolarité des enfants ou des tarifs avantageux pour des séjours de vacances…

En application de l'article 6 des statuts du CNAS, « Chaque adhérent désigne un représentant du collège des élus et un représentant du collège des bénéficiaires pour siéger à l'Assemblée départementale. Ils sont élus pour une durée égale à la durée du mandat municipal. Ils siègent à l'Assemblée départementale annuelle et procèdent à l'élection des membres du Conseil d'administration et des membres des bureaux départementaux, fonctions auxquelles ils sont éligibles. »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir procédé à l'appel à candidatures, le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **DESIGNE** Mme Catherine COLLIN représentante du collège des élus pour siéger à l'Assemblée départementale du CNAS,
- **DESIGNE** M. Slavic JEGO représentant du collège des bénéficiaires pour siéger à l'Assemblée départementale du CNAS.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Anne LE GUYADER-GRANDVALET

Le Maire,
Roger THOMAZO

MAIRIE DE BUBRY (MORBIHAN)